BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Hy J. Leonard à Marie Cécile Perret; Rufus R. Rogers à Stella Alexis; Alcide Williams à Evelina Rapp; Louis LeBlanc à Bernadotte Trin; Wm R. Herdson à Marie Diener; Armand J. Baden à Rebecca E. Mc Dowell.

NAISSANCES

Mmes Jos. Schembre, un garçon; Bierre Lafourcade, un garçon; Stephen Treadway, une fille; Jos. H. Gleason, une fille; Chas Schutten, un garçon; Hy E. Bardy, une fille; Hy J. Lampard, une fille; Geo. Lamarca, une fille.

DECES

Andrew J. Corales 11 mois, 1370 Laharpe; Mme Stophano Carlo 78 ans, Paroisse Plaquemine; Frank Cunningham 28 ans, Hôpital de Charité; Iola Ametz 4 mois, Asile de St. Vincent de Paul; Mme Celestin Ballex 29 ans, 1100 Sud Remparts; Mme Geo. J. Toca 35 ans, 3038 Grande Route St Jean; Emma R. Mausberg, 5 mois, ——; Nellie Riehm, 14 mois, 1817 St Thomas; Vve Thérèse Lombards, 53 ans, 622 Marigny; Joseph Mendez, 59 ans, 1010 Miro; Vve Edgar Planchard, 75 ans, 822 Quartiers; C. Lasserre, 44 ans, 2436 Laharpe; May K Atkinson, 61 ans, 2124 Camp; Mathilde Lewis, 60 ans, 1558 N. Roman; enfant de Mme Louis Tate, 36 heures, 8223 Jeannette.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

L. H. Criss vs James Graham, réclamation de $132.10.

Ohrens & Ott M'f'g Co vs F. Duplessis, action en recouvrement de $130 04 sur un compte courant.

Successions ouvertes -

Sarah Beatty, Marie Joséphine Ates, Catherine Water, Antonio Gonzales, F. A. Gonzales, Chas Layson, Jane Magurder.

Opdenweyer Cypress Co vs Thos Long, réclamation de $785.03 sur un compte courant.

R. J. Downey Co. vs Harry Steele Sr, réclamation de $369 91 sur un compte-courant.

Mme Emily R. Hein vs E. C. Winterhalder, saisie provisoire de $625.

Joseph V. Roca vs E. Mazureau Reynes, réclamation de $256.40 sur des billets.

Mme Hy Vallette vs Robt McKenny et als, demande de partage.

Mme Jos. H. Chipot vs Hme Jos. Rutilly, saisie provisoire de $960.

Sarah B. Chase vs Jos. A. Schindler réclamation de $682 sur des billets.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Nick Scuttari, abandon du foyer conjugal; Lawrence Halphen, obtention d'argent sous de faux prétextes.

Affaires abandonnées :

L. P. Soublet, Mitchell Cougot, abandon du foyer conjugal.

Envoyés devant la Cour criminelle :

Edw. Hansknecht, port d'arme cachée : Anthony Boutte, abandon du foyer conjugal.

DISTRIBUTION DE DIPLOMES

Aux étudiants de l'Université Tulane et du Collège Newcomb.

Hier matin à 11 heures, dans la Salle de l'Opéra Français, rue Bourbon, en présence d'une assemblée aussi nombreuse que distinguée, a eu lieu la remise des diplômes aux gradués de l'Université Tulane et du Collège Newcomb.

Après l'exécution d'une ouverture par l'orchestre, le révérend Thomas J. Weldon, pasteur de l'église St-Joseph, a fait une prière, puis M. Pierce Butler a prononcé un discours au nom des alumni.

Dans une excellente allocution, le Dr E. B. Craighead, président de l'Université Tulane, donne quelques détails intéressants sur la bonne marche et le développement de cette institution.

M. Craighead a pris la parole en ces termes :

"Mesdames et Messieurs :—

"Vous avez été invités à assister à la soixante-seizième distribution de diplômes aux gradués de la Faculté de médecine de cette Université ; à la soixantième de la Faculté de droit ; à la vingt-cinquième du département académique et à la singtième du Collége Newcomb.

"En sus des contributions faites par l'état de la Louisiane l'Université a reçu les legs suivants :

Paul Tulane (approximativement)	$1,050,000
Dr. A. B. Miles	10,000
Mme Ida Richardson	150,000
Mme Caroline S. Tilton	78,000
Alexander C. Hutchison	800,000
Mme Josephine L. Newcomb	3,500,000
Valeur des dons de l'Etat	200,000
Total	$5,788,000

Cette somme ne comprend pas le don récent de 55,000 dollars fait par Mme Ida A. Richardson au département de Botanique.

En outre de ces legs considérables l'Université a reçu de divers particuliers dans le courant des vingt dernières années des dons s'élevant à une somme de 90,200 dollars.

"Sans tenir compte de ces legs considérables, les citoyens de cette ville ont contribué aux dépenses de l'Université par une somme dont la moyenne annuelle atteint 1,500 dollars. Le professeur Smith a estimé que l'Université Tulane représentait pour la Nouvelle-Orléans un revenu annuel de 250,000 dollars."

M. Craighead donne ensuite quelques détails sur la façon dont la fortune de l'Université Tulane a été administrée et ajoute :

"On se rendra compte que après avoir pourvu aux dépenses de cette grande Université les administrateurs ont encore augmenté ses ressources par d'heureux placements. Par exemple les terrains de Tulane, sur l'avenue St-Charles, pour lesquels la commission a payé $74.000 sont maintenant estimés à au moins $600,000.

Le terrain rue du Canal, acheté avec le fonds Hutchinson, non pas comme une spéculation, mais afin de pourvoir aux besoins futurs de l'Université, a coûté 126,000 dollars et peut être maintenant évalué à plus du double.

La fortune de Tulane ne s'élève cependant pas au quart de celles de Harvard, Stanford ou Columbia. Son revenu annuel est d'à peu près $306,700, c'est à-dire un tiers de celui des Universités du Minnesota, de l'Illinois et de la Californie. Il est cependant plus élevé que celui de Princeton, de Hopkins et de Vanderbilt.

Pendant le semestre 1908-09, y compris l'école d'été de 1908, le total des étudiants qui ont fréquenté l'Université s'est élevé à 2. 466. Sur ce nombre 860 ont suivi les cours de l'école d'été et 148 les cours donnés spécialement pour les maîtres d'école et le public en général.

Le nombre des étudiants reguliers qui ont fréquenté les divers départements de l'Université s'est élevé à 1,468, dont 620 habitent la Nouvelle-Orléans et 848 les paroisses de l'Etat et les Etats voisins."

Les diplômes suivants ont été ensuite décernés :

Bacheliers ès Arts—Albert Eager Arnoult, James Chappelle Menefee, Herman William Bierhorst, Alfred Henry Schmidt, James Joseph Alcée Fortier,

Bacheliers ès Sciences :—Herbert Zalmon, Evans Perkins.

Diplômes d'Ingénieurs :—Walter Joseph Blanchard, Houston Clark Maxwell, Jean Paul Clayton, James Lea Pagaud, Louis Theodore Frantz, John Taliaferro Scogin, Jr., Chandler Cheshire Jackson, John Herman Smith, Fernand King Levy, Nauman Steele Scott, William James Williams, Samuel Sidney Seller, Harold Earl Reymond,

Diplôme de professeur : - Joseph Emile Blum, Jr.

Certificats d'enseignement dans les Kindergarten:—Wesley Thomas Duty, Helen Lois Jones, Alice Ethel Haws, Marie Mathilde Provosty.

COLLEGE NEWCOMB.

Bacheliers ès Arts :— Dorothy Ackerman, Edith Harriet Leopold, Rosetta Constance Allen, Lucile Lewis, Nettie Cooks Barnwell, Eda Ruth Loeb, Natalie Hampton Barton, Lavinia Edith Machauer, Salintene Elizabeth Beranger, Blanche Mohr, Emma Wilbur Booth, Hilda Phelps, Elise Barclay Broun Myre, Wright Pond, Desirée Marie Delcroix, Marie Leacock Ratley, Joséphine Eulalie Diaz, Natalie Vivian Scott, Rochelle Rodd Gachet, Louisa Alston Snodgrass, Agnes Thornton George, Sara May Lillian Stern, Martha Nolan Gilmore, Louise Gladys Gustaf Westfeldt, Carolyn Gladys Hein, Virginia Reese Withers, Aimée de La Villebeuvre Hyman, Bertha Wolbrette, Jeanne de La Villebeuvre Hyman.

Diplômes d'Art Normal—Janie Bert Ennis, Mary Harrison Palfrey, Frances Lempton, Mary Cecilia Riffel, Katherine Beverly Leach, Eleanor Woodward.

TULANE.

Master of Arts — Lionel Charles Durel, Viola May Murphy, Frederick Grey Hudson, Jr, Henry Harrison Strauss, Scott Cary Lyon, Geo. Byron Waldrop.

Diplôme d'Ingénieur Electricien — Ralph Clifton Patton, Charles Allen Wright,

Faculté de Droit—James Alex Carville, Arthur Alphonse Moreno, Benjamin Franklin Leon Feitel, Esmond Phelps, Frederick Grey Hudson, Jr, Anthony Sunseri, Elizabeth Logan McConnell, Andrew Jackson Wyly, Jr.

Faculté de Médecine—James Moore Adams, Gilbert Gabriel Fontenot, William Benjamin Allums, Wirt Dee Fowler, Thomas Collins Austin, Allan Hubert Gallaway, Julian Thompson Bailey, Paul Gaston Gamble, Purdy Sanford Bailey, John Sims Gibson, John Lamar Beyt, Americus Mack Gill, Alphonzo Eugène Black, Claude Lester Goodall, Stephen Mertle Blackshear, Joseph E. Green, Chester Clyde Box, Frank Joseph Guenther, John Tillman Lamkin Boyd, Tipton Adams Gunn, Edw. Bacon Brannin, Albert Powe Hand, Gibson Francis Brock, Hugh Winfred Hardy, Wm Frank Brooks, Julian Carr Hardy, Frederick Temple Brown, Arthur Franklin Hoge, Charles Clifton Buchanan, Earle Houston Hunt, Wyatt Thomas Burkett, James Thomas Hutchinson, Roscoe Owen Carter, Albert Sidney Johnston Hyde, Charley Hick Chapman, Marion Franklin Johnson, Harmon Jay Childress, Haston Varnado Jones, James Clifton Cole, Kinchen Collins Knolle, Albert Sidney Cooper, Walter Eugène Knox, Jr., Nuckolls Thornton Davie, Hiram Watkins Kostmayer, Walter Pettus Dey, Eibert English Lafferty, Clarence Couch Elebash, Ertemon Lafleur, Jr., Robert Jones Enochs, John Edward Lawton, Jr., Wilson Joseph Eroche, William Walter Leake, George William Falvre, Frank Montague Lett, Robert Conway Finlay, Alden Hirm Letten, Rufus Herschel Fisher, Robert Leslie Lewis, Isaac Flavius Littell, Brunner Burke Reynaud, George Frederick Littlepage, Frank Aquila Rogers, Wallace Hanger Livingston, Lisidore Bartholomew Rougon, Wellington Locke, Martin Albert Rush, Basil Lee Lockett, Grover Cleveland Russell, Charles Parker Lynch, Hugh Paul St. Martin, Robert Clarence McDonald, Robert Maclay Smith, John Hardee McGuffey, Dan Eli Staton, Roman Dalgre Martinez, James Lavelle Wade, Jeffrey Charles Michael, James Edward Wallace, Walter Lee Miles, George Torrey Warren, Edward Taylor Miller, Miles A. Watkins, Weston Peter Miller, Eli Moores Watts, Michel Faustin Morvant, Charles Joseph Watterson, Samuel Faust Nabers, John Perry White, Everett Oscar Nichols, Lee Melford Whitaitt, Fleming James O'Connor, Robert Lee Williams, John Malcom Oglesby, Ellison Holmes Williamson, Boney Wells Page, John Williams Wilson, Joseph Herbert Page, Benjamin Otto Witte, William David Phillips, Thomas Edwin Wright, Joseph Talbott Prosser, Van Glenn Yeager, Charles Edward Rew.

Département de Pharmacie, Pharmacien-Chimiste :—Hugo John Letzerich, Elmore Tichenor, Charles Peter Scott, Carmelina Villaverde.

Comité de Distribution des Diplômes—Prof. Alcée Fortier, président; M. Richard K. Bruff, secrétaire; Prof. Douglas S. Anderson, Prof. J. Adaid Lyon, Prof. Ann Hero, Prof. Morton A. Aldrich, Prof. John O. Ransmeier, Prof. Garvin D. Shands, Prof. Monte M. Lemann, Prof. Isadore Dyer, Prof. William W. Butterworth, Prof. Félix A. Larue, Prof. M. Perkins, Drs I. L. Lemann, H. M. McGuire, et M. John Kiorer, de l'association des alumni.

INJECTION BROU
Prompt soulagement des Cas les plus obstinés
sans inconvenient. Aucun autre traitement requis.
VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

N'ESSAYERIEZ-VOUS PAS LE BITTER
si vous saviez positivement qu'il ferait du bien à votre pauvre estomac débile, à votre foie paresseux et à vos intestins resserrés. Vous devriez alors vous procurer une bouteille aujourd'hui, parce que pendant plus de 36 ans il a accompli ces choses là ainsi qu'il est prouvé par des lettres que nous avons, mais rappelez-vous, que c'est le BRAUNER Stomach Bitters que vous voulez et veuillez insister pour l'avoir. Il est pour Indigestion, Dyspepsie, Rapports, Constipation, Maladies de Foie et des Reins et Malaria, Fièvre et Frissons. Avez soin que notre Timbre Privé autour du bouchon de la bouteille soit intact. Il protège contre la contrefaçon.

Ventes inscrites au bureau d'affirmations.

John W. Badeaux et épouse à People's Homestead Ass'n, terrain, Banks, Dupré, Gayoso et Palmyre, $2,314.

L'acquéreur à William Fowler, même propriété, $2,500.

Edward Rixnor à Alexander R. Richards, 2 terrains, Johnson, Mandeville, Prieur et Marigny, $1,000.

Mme Pierre A. Archinard à Mlle Marie S. Brugier, terrain, Dauphine, Bourgogne, St-Philippe et Dumaine, $1,800.

Martial St-Germain à American Homestead Ass'n, terrain, Aubry, D'Abadie, Rocheblave et Tonti, $1150.

L'acquéreur à Charles d'Aquin, Même propriété, $800.

George Celles ou Sayles à German American Homestead, terrain, Annonciation, Jackson, Philip et Laurel, $1400.

L'acquéreur à George Sayles, Même propriété, $1400.

Lawrence O. Payne à George Celles ou Sayles, terrain, Annonciation, Jackson et Philip, $1450.

PICKPOCKET.

Pendant que Louis Fitzsimmons, demeurant rue N. Galvez 1570, se trouvait dans l'ascenseur de la bâtisse Hibernia un pickpocket lui a enlevé son porte-monnaie contenant une somme de $25.

Société Psychologique Française.
Les personnes désireuses de faire partie de la
Société Française Psychologique
(EN FORMATION)
pour l'étude des Sciences Psychiques, tant au point de vue philosophique qu'au point de vue expérimental, sont priées de vouloir bien correspondre par lettre avec
MONSIEUR A. D'AVENNE,
2648, Louisiane avenue, New Orleans.
20 mai—1m

DECES.

LANDRY—Décédée mercredi, 19 mai, à 12:30 heures P. M., âgée de 22 ans, Mlle MARCELLE LANDRY, fille de J. Stanislas Landry et de Julia Sarrazin, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu jeudi, 20 mai 1909, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1224 rue N. Dupré, entre Bell et De Soto.

Enterrement au cimetière St Louis No 3, Ave Esplanade.

OLIVER—Décédée mercredi, 19 mai, à 1:40 heures P. M., CATHERINE TOULET, épouse bien aimée de Joseph Oliver, et mère du feu Dr E. O. Marcour, âgée de 62 ans, native de France et résidente de cette ville depuis 50 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille et les membres de la Firemen's Charitable and Benevolent Association sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu jeudi, le 20 mai, à 2.30 heures P. M., des Salons Mortuaires de Jacob Schoen & Fils, No 529 Ave Champs-Elysées.

Enterrement au cimetière Greenwood.

Les journaux de Toulouse, France, Florenceville, Mo., et de la ville de New York, sont priés de reproduire cet avis.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
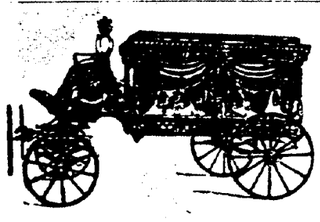
Entrepreneur de pompes funèbres
No. 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

PROPOSITIONS.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

PROPOSITIONS POUR L'ACHAT DE NOUVEAUX BONS D'AMELIORATION PUBLIQUE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, Lne, le 17 avril 1909.

Le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, en vertu d'autorité spéciale accordée par Actes No 19 de 1906 et No 116 de 1908 de la Législature de la Louisiane, lesquels actes ont été ratifiés par des amendements constitutionnels et sont d'venus partie de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, recevra au Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne, des propositions cachetées jusqu'au VENDREDI 21 mai 1909, à midi, pour l'achat de DEUX MILLIONS DE DOLLARS ($2,000,000), ou d'une partie quelconque, des Nouveaux Bons d'Amélioration Publique de la Ville de la Nouvelle-Orléans, qui seront émis en vertu d'autorité des dits Actes No 19 de 1906 et No 116 de 1908 et des amendements constitutionnels ratifiant les dits actes.

Les bons sont payables le 1er janvier 1942, sont remboursables à l'option de la Ville de la Nouvelle Orléans après le 1er janvier 1928, portent quatre pour cent (4 0|0) par an d'intérêt payable semi-annuellement. Ils sont de la dénomination de mille dollars ($1,000) chacun, avec coupons d'intérêt attachés payables les premiers janvier et juillet, et sont exempts de toute taxation, d'Etat, de paroisse ou municipale.

Les bons seront vendus au plus offrant pour non moins que la valeur au pair, avec intérêt accru, conjointement, avec la plus faible commission, et aucune enchère exigeant une commission de plus de six pour cent (6 0|0) ne sera considérée.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié de 3 pour cent de leur montant. Les chèques des soumissionnaires malheureux leur seront rendus immédiatement après l'adjudication. Le chèque du soumissionnaire ou des soumissionnaires heureux sera gardé et appliqué au paiement de la première livraison de bons. Il sera laissé au choix du soumissionnaire ou des soumissionnaires heureux de payer en plus des montants qui pourraient lui ou leur être adjugés, ou de prendre et de payer au comptant vingt cinq pour cent du montant de sa ou de ses soumissions, et de prendre et de payer la balance à telles époques et en tels montants que pourrait exiger la Commission des Egouts et de l'Eau après trente jours de notification.

Il doit être signifié dans les soumissions si le soumissionnaire compte prendre et payer en plein tels bons qui lui ou leur seraient adjugés, ou s'ils prendront et paieront vingt cinq pour cent desdits bons et accepteront la livraison à telles époques et en tels montants que la Commission des Egouts et de l'Eau pourrait enjoindre en donnant un avis de trente jours.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions sans exception.

De manière à s'assurer le temps requis pour la signature et la livraison desdits bons et en cas d'adjudication au comptant et de livraison immédiate des $2,000,000 entiers desdits bons, ceux-ci seront livrés comme suit, à l'acquéreur ou aux acquéreurs:

Un million de dollars ($1,000 000) en trente jours, la balance de $1,000,000 en soixante jours de la date de l'adjudication.

En cas d'adjudication, sujette au droit de l'acquéreur ou des acquéreurs de payer vingt-cinq pour cent et d'accepter la balance sujette aux exigences de la Commission des Egouts et de l'Eau après avis de ladite Commission pendant une période de trente jours, lesdits vingt-cinq pour cent seront livrés à l'acquéreur ou aux acquéreurs dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication.

Dans le cas où plus d'une soumission serait acceptée, les livraisons, comme il est établi ci-dessus, se feront en proportion de la valeur de ces soumissions relativement à tout le montant adjugé.

Marquer toutes les soumissions "Propositions pour l'Achat des Nouveaux Bons d'Amélioration Publique".

Plus de renseignements et de détails seront fournis sur application à Térence Wolfe Jr, Secrétaire du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne.

T. WOLFE, Jr, Secrétaire.

21 avril—21—31 f

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS Butchers Co Op. Abattoirs Co., Ltd. rue Nort Peters, coin de la rue Alabo. — Nouvelle-Orléans, Lne., le 20 mai 1909— Conformément avec l'article VI de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie lundi, le 31 mai 1909, de 1 heure à 5 heures p. m. pour directeurs pour servir pendant l'année suivante.

Jno. B. LOUIS, Président.

R. D. VERGES, Secrétaire.

20 mai — 10 f

BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY & LIGHT COMPANY — 317 rue Baronne, Nouvelle Orléans, Lne., 19 mai 1909—Une assemblée générale des actionnaires de cette corporation aura lieu dans ses bureaux ci-dessus indiqués le 28 juin 1909, entre midi et deux heures P. M., en vertu d'une résolution de son Conseil de Direction adoptée le 18 mai 1909, pour voter conformément à l'Article V de la charte pour autoriser l'émission de cinquante millions de dollars de Bons de cinq pour cent, bons de quarante ans en première hypothèque et de rachat.

JOS. R. DE GRANGE,
20mai—20 au 28 juin Secrétaire.

PETITES ANNONCES.

ON demande—Dans une fabrique de Chapeaux Panama, un blanchisseur français qui sache blanchir les Chapeaux Panama. S'adresser à Leo Galitzki 185 E rue Van Buren, Chicago. 18 mai—30f

SIROP D'ANGELL
Pour le Rhume et la Coqueluche
Pour Rhumes, Refroidissements, Coqueluche, Bronchites et toutes les affections de la Gorge. Préparé par le Dr Richard Angell Prix, 25 et 50c. Vendu par tous les Pharmaciens 18 juin—1an—Dim

AMUSEMENTS

White City
Vaudeville Parfait Amusements en Plein Air Gratis cette Semaine
Schepp's Dog Poney and Monkey Show
Maxwell & Dudley
Les Ferrards
Ye Colonial Trio
Fosters Earle
Trois Robins
Orchestre de Kostorff
2 000 pieds de portraits Indépendants changés trois fois par jour et autres Attractions de Haute Classe
ENTREE 10c THEATRE 10, 20, 30c
Billets en Vente chez Werlein.
18 mai—5f

WEST END Tous les Soirs
ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO
TRIO WOODS & WOODS
HARRY WEBB
GARDNER & REVERE
MARY ANN BROWN
KINODROME
Sièges réservés 10 sous en vente d'avance au Magasin de Pianos de Junius Hart, 938 rue du Canal.
11 mai—

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END
T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.
PRIX RAISONNABLES.
19 mai—3m

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.
BLANEY'S LYRIC THEATRE
Où le public se rend cette saison
TELEPHONEZ MAIN 166.
"OLD GLORY".
Présentant les Artistes de la Saison.
TOUS LES SOIRS.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam. à 2.
PRIX : Soirs.....10, 20, 30 et 50c
Matinées.....10, 20 et 30c

10c--SHUBERT Spectacle Continu de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 15 Avril 1909
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'eau et le temps le permettant.
$1.00 EXCURSIONS $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 8 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE, Agents.
No 337 rue Carondelet.
16avril—

RESTAURANT HENRI IV
Et Bureau de Placement
132 Passage de la Bourse,
Nouvelle-Orléans.
Table d'Hôte à 6 heures P. M.
Spécialités—Garbure, Boudin, Saucisses à la Béarnaise et Beefsteak aux Archols.
Lunch et Repas à Toutes Heures à Prix Modérés.
Logement : Chambres 25 Sous.
SYLVAIN VIDALAT, Prop.
PHONE MAIN 1985.
4 mars—3m

---

rire éclairait son visage :

—Marius viendra nous retrouver au café Moderne, si tôt son service fini. Nous serons mieux pour causer et, rien d'ailleurs ne rafraîchit la mémoire d'un homme comme un apéritif.

Quand les trois hommes, installés devant une petite table eurent trinqué, et bu tour à tour à leur santé réciproque, le cocher prit la parole :

—Dis donc, Marius, il y a quinze jours, j'ai conduit au train de trois heures un garçon et une jeune fille : lui, grand, mince, avec un chapeau à larges bords ; elle, toute jeune, vingt ans un chapeau avec des fleurs rouges.

"C'est toi qui a pris leurs malles et qui les a enregistrées. Est-ce que tu ne te rappelles pas.

—Tu sais, moi, j'en enrégistre des malles, et j'en vois des gens! s'il fallait seulement les regarder tous !

—Tâche de te rappeller, sapristi. Moi, je me souviens que je t'ai dit quand tu as pris la malle :

"Adieu, Marius, t'es donc de service l'après-midi aujourd'hui?"

Et tu m'as répondu :

—Je remplace le Pélot qui est malade.

A ce souvenir, Marius éclata de rire.

C'était, en effet, une bonne histoire, la maladie de Pélot ! Enfin, quand il eut fini de rire, il s'écria :

—Mais je me souviens très bien à présent ! Oui, ton voyageur était un grand garçon, un bon type, déluré. Il m'a donné six sous de pourboire !

Pascalet ne put s'empêcher de frémir. Six sous de pourboire ! pour un travail que Marius était obligé de faire ! C'était un chiffre énorme pour Villefranche, où on ne donne jamais rien, et pour Pascalet, qui se privait de fumer et qui hésitait avant de dépenser un sou.

Il murmura :

—Mon argent est en bonnes mains !

Mais Marius continuait, avec son accent de Marseille.

—Je me rappelle aussi la petite.

"Elle était bien gentille, un peu timide, et je me suis dit :

"Ce sont de nouveaux mariés qui s'en vont pour pouvoir s'embrasser à leur aise et se payer du bon temps, à Vichy...

—A Vichy ! s'écrièrent à la fois Pascalet et le cocher.

—Eh bien, quoi ? Oui. J'ai enregistré leurs bagages pour Vichy et j'ai pensé qu'ils allaient s'y amuser.

.....

Le soir, en rentrant à la ferme, Pascalet se disait :

—Oui, c'est ça, c'est à Vichy qu'il est allé. Les endroits où l'on joue, c'est ce qu'il lui fallait, à ce misérable.

"Mon pauvre argent ! Qu'est-ce qu'il doit en rester ?

Il hésita longtemps avant de se décider à partir.

Pensez donc ! que de frais, que d'argent inutilement dépensé !

Le père Pascalet, qui n'avait jamais voyagé, s'était renseigné. Ce qu'il avait appris l'avait effrayé.

Il se représentait Vichy comme une ville faite pour les riches, où les commerçants, les marchands, gagnent beaucoup ; où tout est hors de prix et où le pauvre monde ne peut pas vivre.

Enfin, il se décida cependant ; il le fallait bien !

Ah ! misérable Milou !

Il annonça donc à sa femme qu'il allait s'absenter pour trois ou quatre jours.

La Pascaline, quoique s'attendant à tout depuis le départ de Mariette n'en fut pas moins bouleversée à cette nouvelle.

Timidement elle demanda :

—C'est-il bien toi, notre homme, qui vas voyager ?

Le paysan fronça le sourcil et d'une voix courroucée :

—Oui, c'est moi. Qu'y a-t-il de si extraordinaire ?

La Pascaline n'osa plus rien dire.

Mais souvent elle murmurait :

—Sainte Vierge devine! qu'est-ce qui va nous arriver encore !

A Vichy, Pascalet erra pendant trois jours à travers le parc et les rues de la ville. Il n'osait pas rentrer dans les restaurants et dans les cafés, non seulement parce que cela coûtait cher, mais aussi à cause de sa tenue.

Il sentait bien qu'il n'aurait guère été à sa place en de tels endroits.

Et il enrageait de ne rencontrer ni Mariette, ni Milou :

—Je serais donc venu inutilement ! J'aurais dépensé tant d'argent pour rien !

"Et pendant ce temps les récoltes souffrent sans doute. Pourvu que la Pascaline n'ait pas oublié d'arroser les choux et les salades !

Il marchait d'un pas lent, regardant à droite et à gauche, s'approchant timidement des sources, avec un air un peu ahuri, qui faisait quelquefois retourner les passants.

C'est ainsi que les deux amants l'aperçurent un jour vers quatre heures au moment où ils sortaient pour aller à la villa des Glaïeuls où Pierre Mauran les attendait.

Pascalet ne les avait pas aperçus.

Ils eurent le temps de rentrer précipitamment dans la maison.

Mais la vue de son ancien maître avait troublé à tel point Mariette, que Milou, qui était l'homme des décisions rapides avait renoncé aussitôt à la visite qu'il devait faire avec elle, et avait envoyé la jeune fille chez son amie Léonie.

Pendant que Mariette l'attendrait, lui-même parlerait au paysan et connaîtrait le but de son voyage à Vichy.

Il réfléchit une minute encore puis il sortit, rattrapa le vieux paysan et l'aborda carrément :

—Eh bien ! qu'est-ce que vous cherchez, père Pascalet ? ce ne serait-il pas moi par hasard ?

Très surpris tout d'abord, et reconnaissant à peine Milou, sous le costume élégant qu'il portait, le paysan ouvrit de grands yeux et hocha la tête :

—C'est peut être bien toi, tout de même que je cherche.

—Dans ce cas, causons. Tout préambule est inutile, n'est-ce pas ? Que me voulez-vous.

Tout en disant ces mots, Milou s'était remis à marcher, entraînant Pascalet vers des endroits écartés, où la discussion orageuse qu'il prévoyait pourrait avoir lieu devant le moins de témoins possible.

Le ton résolu de Milou, et son assurance en imposaient au vieux paysan. Il ne répondit pas tout de suite.

Milou répéta sa question :

—Vous m'avez dit que vous me cherchiez. Je m'en doute, d'ailleurs, et vous le voyez ; je n'ai pas fui. Rien ne m'aurait été plus facile cependant.

"Mais je n'ai pas voulu : je suis venu à vous et j'attends maintenant que vous me disiez ce que vous me voulez.

—Tu me le demandes, misérable, grommela Pascalet....

—Ah ! pas de gros mots, je vous prie, sinon, moi aussi je vous servirai quelques épithètes malsonnantes.

—Qu'as tu fait de Mariette ?

—Je pourrais vous répondre que ça ne vous regarde pas.

"Elle est majeure et vous n'avez aucun droit sur elle ; c'est elle au contraire qui a des droits sur vous.

"Parfaitement.

"Elle m'a suivi de son plein gré ! Elle vit avec moi.

"Cela ne regarde qu'elle et moi. Vous n'allez pas prétendre le contraire, je suppose ?

"Ce n'est donc pas pour cela que vous êtes venu.

"Alors Pourquoi ?

Pascalet regardait Milou avec des yeux terribles, qui l'auraient foudroyé si ses yeux avaient eu le pouvoir de tuer. Il contenait avec peine la colère qui bouillait en lui, d'autant plus qu'il avait le sentiment qu'il n'était pas le plus fort :

—Ah ! l'aplomb et le toupet ne te manquent pas, fit-il avec rage. Si tu continues, tu iras loin, jusqu'à la cour d'assises, voleur !

—Dites donc, vous pourriez y aller avant moi, vous qui faites le moraliste. Je possède certaines lettres adressées à un certain Pascalet, fermier au mas de la Roubine, que le procureur de la République lirait, je crois, avec plaisir, surtout si Mariette déposait une bonne plainte en captation de dépôt et substitution d'enfant !

Captation de dépôt et substitution d'enfant !

Pascalet était capable de comprendre ce que voulaient dire ces termes, et c'est bien pour cela que Milou s'en servait comme d'un épouvantail à moineaux.

Mais en ce moment, la colère du paysan était plus forte que la crainte.

Ces mots magiques ne produisirent pas sur-le-champ l'effet que Milou en attendait, et Pascalet, comme s'il ne les avait pas entendus, répondit violemment :

—Alors, misérable, tu avoues que les lettres sont en ta possession !

—Non pas, car moi je ne pourrais m'en servir. Je les ai données à Mariette qui, seule....

—Et l'argent, tu le lui as donné aussi, canaille !

—Parfaitement, je lui ai remis cet argent qui lui appartient légitimement puisque les lettres prouvent qu'il vous a été adressé pour que vous le lui remettiez.

Puis après une pause, Milou ricana :

A continuer.

Pour Première Communion.
Nous venons de recevoir une grande variété d'Articles Religieux, consistant en Chapelets or et argent de toutes les couleurs. Paroissiens français et anglais en nacre, ivoire, peau de chagrin, celluloïd, etc. Médailles de Première Communion, Disains en nacre, améthyste, cristal, etc., Signets et Images.
Nous invitons nos amis et connaissances, et le public en général à visiter notre assortiment et de se rendre compte du prix de nos marchandises dont nous défions toute concurrence.
Les ordres des campagnes sont sollicités.
F. A. BRUNET,
Horloger-Bijoutier,
353 RUE ROYALE.